



Association agréée protection de l'Environnement
Habilitée au dialogue environnemental

EPT - GPSO
9, route de Vaugirard
92196 Meudon Cedex

Chaville le 1er décembre 2020

Madame, Monsieur,

Comme il est impossible d'utiliser le site dédié à la consultation publique sur le PCAET de DPSO, je vous prie de trouver ci-joint l'avis de la fédération Environnement 92.

Cordialement

Irène Nenner, Présidente
Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur

Avis d'Environnement 92 sur le PCAET de Grand Paris Seine Ouest

Le PCAET de GPSO a été précédé d'un PCET à partir de 2011. Ce plan devait réduire à l'horizon 2020 la consommation énergétique de 20 %, les gaz à effet de serre (GES) de 28% et augmenter les énergies renouvelables de 11%. Aucun de ces objectifs n'a été tenu et les émissions de GES ont cru. Le diagnostic des émissions de GES en 2016 s'établit par habitant à 4,64 tonnes d'équivalent CO₂/an soit 2,6 fois plus faibles que ceux de la Métropole du Grand Paris. Ces différences ont deux origines, la MGP prend en compte les 3 catégories d'émissions liées aux énergies directes et indirectes plus les autres émissions alors que GPSO ne prend que les deux premières. De plus, la contribution des transports routiers et ferrés est sous-évaluée, au prétexte que la base de données ROSE ne les fournit pas et un oubli total du transport aérien. Ce diagnostic incomplet conduit à un PCAET dont les objectifs à l'horizon 2025 sont faibles par rapport à 2015, soit 14 % de baisse énergétique, 30 % des GES et croissance des énergies renouvelables de 9 %. Le secteur le plus émissif de GES et consommateur d'énergie identifié est le secteur résidentiel-tertiaire, l'impasse ayant été faite sur le transport aérien. On peut alors se demander comment GPSO va y arriver en rénovant 2000 logements en 5 ans sur un parc total de 163 000 et près de 3 millions de m² de bureaux. L'objectif pour 2050 montre une accélération brutale alors que la volonté affichée de développer le logement est de 23 % et pour les bureaux de 32 % en surfaces



Association agréée protection de l'Environnement
Habilitée au dialogue environnemental

construites.

Il est à redouter que ce nouveau plan ne soit comme le PCET 2011 un coup d'épée dans l'eau car il n'y a pas de volonté politique d'une croissance limitant fortement la consommation énergétique et donc les émissions de GES. Notre maison brûle disait le président Chirac, puisque le GIEC prédit + 5 °C en 2100. Il faut beaucoup de courage aux politiques pour mettre en œuvre des mesures efficaces concluaient récemment Valérie Masson-Delmotte